

## **Pour que l'écrit devienne un outil de coopération**

**Si vous voulez en faire un handicapé, traitez-le comme tel. Faites a sa place, projetez-vous a sa place, penser à sa place et vous aurez un parfait handicapé social, bien dépendant de la bienveillance des travailleurs sociaux.**

**Si vous voulez aider l'autre à trouver sa place de citoyen et de parent dans la dignité, pour qu'il ne soit plus dépendant du système social, (qui a certainement participé à créer cette dépendance !) capable d'activer et d'utiliser ses propres ressources, il est indispensable de le considérer comme un collaborateur, acteur de son devenir.**

**Les professionnels du secteur social doivent gérer le paradoxe d'être coincés entre la culture du résultat et le soutien aux familles dans leur autonomie pour les rendre acteur du changement.**

**Partant du postulat « quand je fais à sa place, je ne suis pas a la mienne et je l'empêche de prendre la sienne »(1)  
On ne peut plus aujourd'hui ne travailler qu'entre professionnels, la famille devient un partenaire incontournable dans les actions a mener avec et pour elle et dans l'élaboration de ses projets auprès des enfants.**

**L'écrit est un outil privilégié pour le travailleur social. A travers celui-ci il rend compte de l'évolution de la famille aux instances judiciaires ou administratives.**

**Si pour la mise en œuvre de l'écrit, « le service » se pose ces questions fondamentales : -Pour qui est-ce qu'on réalise cet écrit ? C'est à dire le destinataire et qu'en attend-il ?**

---

**(1)Dr Doutrelugne, médecin, thérapeute et formateur ; chargé de conférence à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Lille**

**-Pourquoi écrit-on ?  
en terme d'objectif, en rapport avec les missions du service.**

**Or, la question ; « au service de qui j'élabore mon écrit ? » semble plus compliqué à définir. Pourtant c'est bien au service des usagers que le professionnel met en place des hypothèses, définit des buts et des objectifs !!!**

**« Il ne s'agit plus d'écrire *sur l'autre* mais *avec l'autre*. Tout document produit par une institution ne peut se concevoir que comme une co-construction à laquelle chacun apporte sa contribution »(2)**

**Privilégier une approche participative de « l'utilisateur » permette de le rendre acteur de son projet de vie. Si le terme d'utilisateur revoit a une connotation dévalorisante, passivité et consommation, il n'en reste pas moins que l'utilisateur en terme générique, et celui qui utilise un service ; et dans le cas précis, celui du social.**

**Ainsi, l'approche participative aux écrits, rend une place d'acteur, redynamise le système, redonne confiance en soi et rétablit la confiance usager/professionnel. Elle oblige les protagonistes à utiliser le même lexique, évite les incompréhensions langagières, les problèmes de syntaxe et de grammaire, voir les amalgames. La conceptualisation ne rassure pas les familles ; tout au plus, protège l'auteur et le rassure !**

**« De ce travail ont peut attendre qu'il conduise la famille dans le bureau du magistrat avec "sous le bras" le rapport qu'elle commentera elle-même... /...chacun dans la famille pourra se construire et s 'autonomiser »(3) Gain de temps dans les prises de décision !**

---

**(2)Ermitas EJZENBERG « Les écrits professionnels dans le secteur social et médico-social » collection Perspectives social Vuibert.**

**(3)Luc Fouarge Directeur du C.O.G.A en Belgique. Extrait du comité technique SOS P. Princes – Enquête familiale Mai 2007.**

**Cela suppose que le professionnel puisse accepter de perdre du pouvoir sur l'autre(?)**

**Si l'écrit est un acte responsable, relatant une réalité dans un contexte donné et permettant à un juge ou un responsable A.S.E de prendre une décision, il n'en reste pas qu'il est outil d'un instant "T " dans le cycle de vie d'une famille, celles-ci ont aussi le droit à l'oubli. Or la grande majorité des écrits reprennent l'histoire familiale sur plusieurs années, ce qui ne favorise pas toujours l'ouverture et la projection. Comme le disent les familles « on nous sort toujours les vieux dossiers... » Ces « vieux dossiers » qui ne sont pas forcément utiles à la compréhension de la problématique au moment où le service intervient.**

**Aussi, dans la plupart des cas, la famille n'a qu'une lecture souvent incomplète de l'écrit ; quand elles n'en prennent pas connaissance le jour de l'audience, aux portes du magistrat, rare sont celles qui en possède une copie !!! Pourtant la loi 2002 oblige la communication aux familles de tout écrit les concernant, « elle institue la contractualisation et la coopération avec l'utilisateur. »(4)**

**Parfois à l'insu du travailleur social, l'écrit constitue une véritable violence pour l'utilisateur. Chargé de mots techniques, accusateurs, vécu comme dévalorisant tel que : alcoolique, attouchement, placement, soupçon, relation fusionnelle....**

**Ainsi on ne parle pas de la même chose en utilisant le même terme. La représentation que chacun met sur le mot, est en fonction de ses représentations (de ses croyances !); génératrice de mal entendu et responsable de bien de souffrances inutiles pour les, familles d'autant si les enfants son absent du domicile familiale.**

**Enfin l'écrit professionnel est un document qui doit être co-construit, car il est le reflet d'une réalité de chacun des observateurs a une place et une fonction définit, mais n'est pas la réalité, c'est la sommes de plusieurs réalités qui pour être la plus objective possible demande une vrais collaboration et un réelle débat contradictoire avec l'ensemble des acteurs et partenaires, famille y compris.**

**(4)Isabelle LEGLISE, Pratiques, langue et discours dans le travail social, Paris 2004 L'Hamarmattan**

**La co-construction permet à la famille d'être au cœur de la démarche d'écriture pour son projet. Cela suppose s'autoriser une confiance réciproque, reconnaître la famille comme potentiellement compétente et le travailleur social comment un réel soutien porteur de changement avec vigilance, sensibilité et humilité. Changer les regards**

**« D'usager à acteur et d'acteur a créateur de son projet et de son devenir »(5)**

**Quigneaux. P**  
**thérapeute familial**  
**SOS Petits princes**

---

**(5) George N'TSiba, superviseur et responsable pédagogique -CMP espace Chassagny Lille**